PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

143

Octobre 2016

Journées Nationales de l'Architecture
Sociologie de l'énergie, Gouvernance et pratiques sociales
UrbEx. À la recherche d'architectures oubliées.
Veille marchés publics
Lycée Léon Blum à Villefranche de Lauragais (31)
Les 30es Rendez-Vous de l'Architecture

2,00 euros

ÉDITORIAL

Philippe Gonçalves
Président de l'Ordre des Architectes de Midi-Pyrénées

PLAN LIBRE le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées
Édition Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse
05 61 53 19 89 - contact@maisonarchitecture-mp.org

Dépôt légal à parution **N° ISSN** 1638 4776
Directeur de la publication Jean Larnaudie
Rédacteur en chef Mathieu Le Ny
Comité de rédaction Gaël Angaud, Matthieu Belcour, Guillaume Beinat, Laurent Didier, Barthélémy Dumons, Philippe Gonçalves, Maxim Julian, Jocelyn Lermé, Philippe Moreau, Sylvie Panissard, Rémi Papillault, Gérard Ringon, Didier Sabarros, Gérard Tiné, Pierre-Édouard Verret
Coordination Anissa Mérot
Informations Cahiers de l'Ordre Martine Aires
Ont participé à ce numéro Hellen Belou et Quentin Deloire, Hirsch & Zavagno architectes + Atelier d'Architecture du Prieuré + Agence Filiâtre Mansour, Philippe Gonçalves , Constance Ringon, Gérard Ringon.
Impression Rotogaronne
Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.
Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication DRAC LRMP, de la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, de Toulouse Métropole et de son Club des partenaires : ConstruirAcier, Feilo Sylvania, Prodware, Technal et VM Zinc.

LA CRISE DE LA QUARANTAINE….

À l'aube des 40 ans de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, l'Architecture se rebelle. Après plus d'un an de remise en forme, de lifting, la nouvelle loi sur l'architecture, la loi LCAP relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine, a enfin été votée cet été. C'est une nouvelle vie qui s'annonce pleine de bonnes résolutions (abaissement du seuil à 150m², permis d'aménager, affichage du nom des architectes dans les bâtiments, permis de faire…) pour redessiner l'architecture du quotidien si prégnant sur nos paysages.

C'est une période charnière pour l'architecture et pour les architectes qui doivent être au rendez-vous. Il nous faut en effet rester vigilants car à cet âge où tout est possible, l'équilibre reste néanmoins fragile.

Le désir d'architecture sera désormais le mot d'ordre et ce numéro de plan libre fait une nouvelle fois la part belle à la culture en recueillant des articles et des témoignages qui révèlent des préoccupations et des enjeux de notre société contemporaine, tels que la gouvernance de l'énergie au travers de la fiche de lecture de Gérard Ringon sur l'ouvrage « Sociologie de l'Energie » publié par le CNRS en 2015. Cette question touche directement les architectes dans la fabrication de la ville et dans la conception de bâtiments toujours plus performants mais aussi dans l'accompagnement des transformations des usages des habitants…

« À la recherche d'architecture oubliée » : vous pourrez découvrir cet article étonnant mais tellement vrai qui vous rappellera les aventures de gamins où l'imaginaire est encore maître à bord. Pourquoi, ces lieux oubliés et inédits agitent notre créativité et deviennent le théâtre d'expressions artistiques et culturelles où le franchissement des interdictions constitue déjà une pilule d'adrénaline.

Cette année, nous fêterons ensemble la 30e édition des Rendez-Vous de l'Architecture de Midi-Pyrénées qui aura lieu le mardi 22 novembre aux Espaces Vanel à Toulouse. C'est un anniversaire qu'il ne faut pas manquer pour la qualité des 3 conférenciers qui rythmeront la journée, mais aussi parce que j'aurai le plaisir de rendre un hommage à tous les présidents et présidentes qui m'ont précédé avec un remerciement tout particulier pour celui qui a instauré la première édition, Yvonnick Corlouër, qui parrainera la prestation de serment de la promotion 2016.

En attendant de vous y croiser, je vous souhaite une très bonne lecture…

Confraternellement

ADHÉSION / ABONNEMENT / COMMANDE

BULLETIN D'ADHÉSION 2016
+ ABONNEMENT À PLAN LIBRE POUR 1 AN / 10 NUMÉROS
PROFESSIONNELS : 50 € / ÉTUDIANTS : 5 €

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles…) d'être abonné au journal et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture…). Un ouvrage au choix parmi ceux déjà publiés est offert sur simple demande.

BULLETIN D'ABONNEMENT À PLAN LIBRE
POUR 1 AN / 10 NUMÉROS
PROFESSIONNELS : 20 € / ÉTUDIANTS : 5 €

Nom .....
Prénom .....
Profession .....
Société .....
Adresse .....
.....
.....
Tél. .....
E-mail .....

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse
e-mail : contact@maisonarchitecture-mp.org

ArchiTakeTour #03

Après avoir découvert la folie des Emirats Arabes Unis, pays ultra moderne qui a connu un développement très rapide au siècle dernier, mais qui s'est fait au détriment de sa culture architecturale, nous voilà en Iran. Nous avons débarqué en ferry à Bandar Abbas au Sud du pays. Notre projet est de remonter tout le pays jusqu'à la frontière arménienne en un mois. Nos premières impressions sont excellentes, les paysages aperçus sont magnifiques, et l'accueil des locaux est pour le moment extraordinaire. De plus l'architecture traditionnelle semble prometteuse pour notre projet.

web: www.architaketour.com
facebook: www.facebook.com/ArchiTakeTour
hello asso: ArchiTakeTour

ACTIVITÉS

CYCLE DE CONFÉRENCES D'AUTOMNE ARCHITECTURE ET BANALITÉ

Du 27.09 au 18.10.2016 tous les mardis à 19h à la DRAC à Toulouse *

Mardi 11.10.2016 - Gens, association libérale d'architecture (Nancy)

Mardi 18.10.2016 - Tartare Lab (Bordeaux)

* 32 rue de la Dalbade à Toulouse

ÉVÉNEMENT

Les samedi 15 et dimanche 16.10.2016 de 8h à 13h

Marché-Parking Victor Hugo à Toulouse

À l'occasion de l'anniversaire du Marché-Parking Victor Hugo, découvrez l'histoire de ce lieu et venez rencontrer la Maison de l'Architecture dans la loge-info du marché. Chaque jour à 10h30, profitez d'une visite événementielle commentée par un architecte; transportez-vous dans l'histoire de ce bâtiment emblématique de l'architecture moderne à Toulouse.

+ d'infos auprès de la Maison de l'Architecture 05 61 53 19 89.

Organisation : Maison de l'Architecture, Archives Municipales en partenariat avec Toulouse Métropole

EXPOSITION ATELIER BOW WOW

Du 14.10 au 17.12.2016 à L'îlot 45 / Maison de l'Architecture

Vernissage le 13.10.2016 à 19h

En 1992, Yoshiharu Tsukamoto et Momoyo Kaijima créent à Tokyo l'atelier d'architecture Bow-Wow. Ils abordent l'architecture d'un point de vue spatial mais aussi social. Pour cela, ils élaborent des dispositions qui interrogent les usages de la vie quotidienne et leurs interactions avec les éléments naturels. Ils proposent une approche théorique pour composer avec la densité et la proximité dans la réalité des villes d'aujourd'hui. Ils réalisent de nombreuses constructions d'échelles modestes et leurs projets se distinguent par leur capacité à s'adapter aux besoins changeants des occupants. Pour représenter ces usages potentiels, et les projeter, les architectes de Bow-Wow produisent des coupes perspectives détaillant les systèmes constructifs et proposant des manières d'habiter moins conventionnelles. Inspirée de la culture manga et de la littérature, leur approche donne lieu à des réalisations originales et poétiques qui dénotent d'une réelle inventivité en adéquation avec de nouvelles façons d'habiter.

Cette exposition présente une sélection de réalisations de l'Atelier Bow-Wow, parmi lesquelles le projet REB BW autrement Rebière. Ce dernier, réalisé en association avec les architectes parisiens Brunnquell & André, est leur première réalisation sur le territoire français. À cette occasion, seront aussi exposés les travaux du réalisateur Damien Faure et du vidéaste plasticien Nicolas Lelièvre qui, respectivement, se sont intéressés aux thèmes des espaces intercalaires et des espaces restreints.

Exposition conçue et produite par la Maison régionale de l'Architecture des Pays de la Loire

Commissaire de l'exposition : Claude Puaud Architecte

CONFÉRENCE

LA RÉMANENCE DES RÉGIONALISMES PAR DANIEL LE COUÉDIC

12.11.2016 à 16h à l'auditorium du Muséum de Toulouse*

à l'occasion de la Biennale Européenne du Patrimoine Urbain

La désuétude du mot « régionalisme » fait souvent négliger bien à tort la place qu'il tint dans la production architecturale du XX^e^ siècle et conserve de nos jours : l'idée que les édifices se doivent d'exprimer leur pays ou région d'accueil est en effet toujours au cœur d'un vif débat, de l'Amérique du Nord aux confins orientaux de l'Europe. Portée par de nombreux courants d'idées allant du nationalisme au désir d'une esthétisation générale de l'environnement, d'une inscription revendiquée dans la longue durée à l'hédonisme d'une reconstruction dans l'imaginaire, cette aspiration – muée périodiquement en demande pressante – est riche de présupposés idéologiques. Elle suscite des stratégies complexes et se matérialise souvent de façon remarquable, mais elle est également sujette à des instrumentalisations paradoxales : le régionalisme architectural a pu ainsi faire paravent au démantèlement des particularités qu'il prétendait illustrer. Longtemps cantonné dans un registre subalterne, les régionalismes ont prospéré lorsque le Mouvement moderne atteignit son premier palier critique. Depuis les années 1950, la conviction d'une inéluctable ramification de la production architecturale, voulue ou engendrée par une écriture automatique, n'a guère fléchi. Le spectre d'un nouveau style international accompagnant la mondialisation des échanges lui a même redonné substance dans une actualité parfois militante – le régionalisme critique - mais souvent faite aussi de postures apprêtées (le new urbanism). Il n'est jusqu'aux pointures de la profession pour lui faire périodiquement allégeance.

Organisation Maison de l'Architecture et Toulouse Métropole + d'infos maisonarchitecture-mp.org

* 35 Allée Jules Guesde à Toulouse

ÉVÉNEMENT

30^es^ RENDEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE

22.11.2016 aux Espaces Vanel (médiathèque) à Toulouse

Programme en page 12 de ce numéro.

L'ÎLOT 45

MAISON DE L'ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES

45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse

05 61 53 19 89 - contact@ maisonarchitecture-mp.org

www.maisonarchitecture-mp.org - facebook/MAISONMP - twitter/MAISONMP

> entrée libre du lundi au vendredi 9h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30

MAISON DE L'ARCHITECTURE **Midi-Pyrénées**

AGENDA

RENCONTRE MONTAUBAN : EAU ET URBANISME UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES ET DE VISITES...

Au programme le vendredi 14.10.2016

10H00 Accueil à l'ancien collège de Montauban

salle de projection - 2, rue du collège - Montauban

10H30 Missions et fonctionnement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

11H00 Groupe d'échanges sur les pratiques en urbanisme :

les volets eau dans les PLU. Animé par Philippe Millasseau / APUMP et Séverine Chauvin / Agence de l'Eau Adour-Garonne.

13H00 Déjeuner chez Lulu la Nantaise -

46, rue de la République - Montauban

14H00 Montauban ville inondable. • Présentation de la démarche de révision du PPRI par Bérangère Bisbau, responsable du service Urbanisme. • L'aménagement des berges de la rive droite du Tarn. • Comment protéger la ville des inondations tout en redonnant l'accès à la rivière.

15H00 Visite de l'aménagement des berges de la rive droite du Tarn.

organisée par l'APUMP, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Inscriptions auprès de l'APUMP contact@apump.org / 05 62 27 24 12

ÉVÉNEMENT

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Du 14.10 au 16.10.2016

La ministre de la Culture et de la Communication a annoncé le lancement des premières Journées nationales de l'architecture, destinées à « s'inscrire progressivement dans le paysage des manifestations culturelles mises en œuvre par le ministère de la Culture à l'instar de la Fête de la musique, des Journées européennes du patrimoine ou encore de la Nuit européenne des musées. » Elles s'adressent donc au grand public afin d'œuvrer à sa sensibilisation à l'architecture.

Le programme de ces journées est disponible sur un site internet dédié à l'événement

www.journeesarchitecture.culturecommunication.gouv.fr

ÉVÉNEMENT PREMIÈRE BIENNALE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE URBAIN

Du 3 au 14.11.2016 à Toulouse, Auch, Cahors et Carcassonne

Un événement culturel inédit fondé sur une vision du patrimoine comme levier majeur d'une politique urbaine intégrée : La Biennale européenne du patrimoine urbain prend le parti du patrimoine urbain dans sa dimension matérielle, au cœur de la responsabilité des collectivités, déployée en termes de projet urbain et de territoire, de projet culturel et touristique, de stratégie de l'habitat et des espaces publics, de stratégie de l'attractivité, avec les inscriptions et classements patrimoniaux, de stratégie du vivre ensemble et des fonctions de centralité – au cœur des communautés, des villes centres, des villages… Imaginée sur trois cycles (2016, 2018, 2020), cette Biennale sera centrée sur le thème : « le récit des villes ».

Organisation association Dialogue métropolitain

+ d'infos www.dialoguemetropolitain.fr

ÉVÉNEMENT PECHA KUCHA NIGHT #11

12.11.2016 à 18h30 au Quai des Savoirs à Toulouse*

à l'occasion de la Biennale Européenne du Patrimoine Urbain

Soirée d'échanges et de diffusion autour des métiers de la création et de la culture, cet événement est l'occasion pour tous de partager des passions.

Organisation association PKN + d'infos pkn.toulouse@gmail.com

* 39 Allée Jules Guesde à Toulouse

CONFÉRENCE MANUELLE GAUTRAND DESTINATION(S) ACTUALITÉS

Jeudi 03.11.2016 à 19h à Pierresvives à Montpellier (34) *

Lauréate du Prix « Femme architecte » 2014, Manuelle Gautrand revendique une architecture audacieuse qui réenchante la ville, en lui apportant une singularité, une valeur ajoutée de l'ordre de l'émotion. Parmi ses projets les plus importants le « C42 », showroom de Citroën sur les Champs-Elysées à Paris l'a fait connaître à l'international et auprès du grand public, la transformation de la Gaité-Lyrique à Paris, le « LaM » - Musée d'Art Moderne et d'Art brut à Lille ou encore la Cité des Affaires à Saint-Etienne. Elle a remporté dernièrement un projet à Stockolm (ensemble de bureaux) et un autre en Australie à Sidney (bâtiment municipal). Manuelle Gautrand est vice-présidente de l'académie française d'architecture. Diplômée de l'école d'architecture de Montpellier en 1985, elle fonde son cabinet d'architectes en 1991. Elle enseigne l'architecture, donne des conférences et de nombreux ouvrages lui sont consacrés. Ses œuvres figurent dans les collections du Centre Pompidou et de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, à Paris.

Entrée libre dans la limite des places disponibles, pas de réservation

* Pierresvives / 907, avenue du Pr Blayac à Montpellier

Sociologie de l'énergie,
Gouvernance et pratiques sociales
Sous la direction de Marie-Christine Zelem et Christophe Beslay

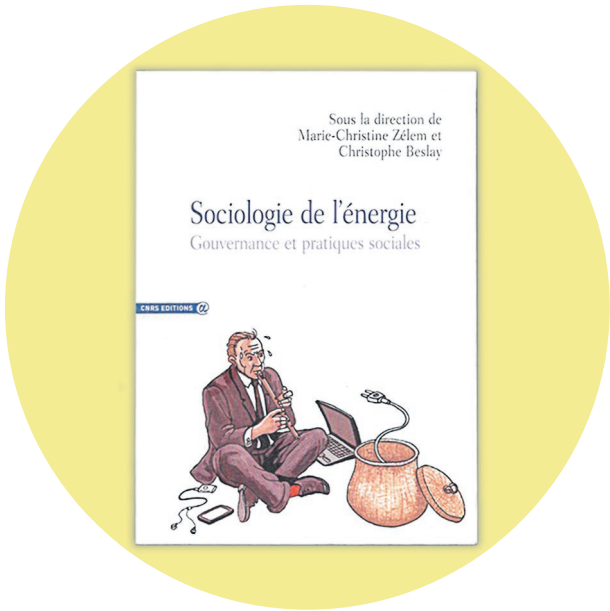

Les éditions du CNRS ont publié en 2015 Sociologie de l'énergie, un ouvrage qui rassemble la plupart des communications présentées lors « des premières journées internationales de sociologie de l'énergie » qui se sont tenues à l'Université de Toulouse JeanJaurès les 25 et 26 octobre 2012, organisées par deux sociologues, Marie-Christine Zelem et Christophe Beslay. L'ouvrage comporte une quarantaine de communications présentées par 75 intervenants venant d'horizons géographiques et scientifiques très divers. En parcourant la liste de ces intervenants, j'ai fait le constat de la quasi-absence des architectes ; absence surprenante si l'on considère que depuis déjà longtemps certains d'entre eux se sont investis dans des réflexions et des actions conduisant à une transformation des mises en œuvre et des usages de l'énergie dans l'habitat. Les recherches de ces architectes se portaient sur la conception et la mise en place de dispositifs techniques, mais aussi sur les transformations des usages des habitants 'impliquées par ces dispositifs.

L'ouvrage s'ouvre à « un large éventail des manières dont la sociologie pense et traite la question énergétique », mais, selon les propos des deux maîtres d'œuvre de l'ensemble Ch. Beslay et M.C. Zelem, il n'est « ni un manuel ni un ouvrage de vulgarisation ». Le travail d'analyse et de connaissance réalisé à travers ces diverses contributions entend prendre place dans les réflexions qui « accompagnent le changement climatique, la diminution des ressources fossiles et la transition énergétique ». Ces différents travaux ont un objet commun « mais « éclaté et multiple » si l'on s'en réfère aux champs auxquels ils se rattachent : « les savoirs, les professions, les pratiques sociales, les rapports à la technique, les formes d'appropriation, les logiques productives ou constructivistes, les organisations, l'accès et le non-accès à l'énergie, la pauvreté, les politiques publiques (…) L'énergie apparaît ainsi comme un « fait social total» au sens de Marcel Mauss, (…) En fait ce qui intéresse les sociologues, ce sont les phénomènes sociaux qui se déploient « autour » de l'énergie, la place de l'énergie dans la société, la manière dont elle « travaille » les sociétés et participe à la construction du social et des rapports sociaux ». Mais avec les connaissances que développe ainsi cette sociologie en considérant les domaines qui mobilisent l'énergie sous diverses formes, tels que les transports, l'urbanisme, l'habitat, l'industrie, les sociologues affirment la volonté de contribuer à « explorer l'univers des possibles ». C'est dans l'énoncé même des questionnements qu'elle formule, que cette sociologie construit son implication et son engagement par rapport à la question de l'énergie, particulièrement en analysant le rapport entre les composantes techniques et les dimensions sociales dans leurs implications réciproques.

La manière de penser les rapports entre les techniques et leurs usages sociaux replace « l'homme au cœur des réflexions technologiques ». La sociologie de l'énergie doit ainsi permettre de dépasser un point de vue et une approche techno-centrée en considérant que la réponse à apporter à la transition énergétique ne repose pas d'abord sur les techniques et les qualités qui leur sont propres, mais dans la manière dont elles peuvent être appropriées et intégrées par les hommes dans de nouvelles pratiques. Dans la mise en place des dispositifs institutionnels destinés à favoriser les innovations, dans la réception de nouvelles normes, dans le maniement de nouveaux systèmes techniques, de grandes variations peuvent se manifester suivant les publics des usagers et des consommateurs. Dans les processus de changement qui s'amorcent quant aux usages de l'énergie, il importe de prendre en compte la diversité et les particularités de ces publics auxquels on s'adresse, mais aussi selon les territoires et les orientations des politiques locales. C'est un point auquel s'attachent particulièrement plusieurs recherches.

Parmi l'ensemble des communications, j'ai choisi d'en présenter quatre ; elles donneront quelques éclairages concrets sur les thèmes abordés lors de ces rencontres, sans que l'on puisse pour autant considérer qu'elles donnent une vue d'ensemble. On souhaite qu'elles soient une invitation à se reporter à l'ouvrage.

« Des instruments d'action publique comme révélateurs des mobilisations et des frictions autour de la politique énergétique des bâtiments à Bruxelles » de Julie Neuwels. Julie Neuwels, une architecte belge, retrace la mise en place à Bruxelles, des actions visant à développer « la construction passive », caractérisée notamment par son isolation et son étanchéité, et considérée comme une technique apte à répondre aux questions soulevées par la préoccupation environnementale, face à laquelle vont se mobiliser divers acteurs institutionnels et associatifs entre lesquels s'ouvrira un débat. Les réponses à cette préoccupation sont formulées en référence aux règles européennes : ceci se traduit en 1999 dans un chapitre du Règlement régional d'urbanisme, puis en 2007 par « l'ordonnance relative à la performance énergétique et au climat intérieur des bâtiments.» De son côté, la Région de Bruxelles-Capitale se dote à partir de 2004 de dispositifs visant à responsabiliser les acteurs de la construction et les citoyens, ceci en s'appuyant sur divers instruments notamment de nature fiscale et informative. Mais par ailleurs en 2006, se constitue une « Plate forme maison passive », comprenant des bureaux d'étude, des agences d'architecture, des fabricants de produits, des entrepreneurs… Les acteurs de cette plate forme contestent le bien fondé d'une imposition légale du standard de la maison passive, en particulier en raison de la difficulté de certains acteurs à répondre aux futures exigences quant aux performances prescrites qui sont posées comme une règle et non comme un dispositif à maitriser. La critique porte aussi sur plusieurs conséquences que présente ce modèle dans sa mise en œuvre : le processus d'édification pose la question de l'identification de la responsabilité respective des différents acteurs impliqués dans la réalisation. Ce standard de la maison passive apparait ainsi à J.Neuvels comme fondé sur une « rationalité technico-scientifique » qui s'impose et empêche le débat. Ajoutons que cette prise de position contribuera à ouvrir une négociation.

« L'énergie fait-elle communauté en France ? Le cas de la démarche d'autonomie énergétique du Mené » de Melike Yalçin Riollet et Isabelle Garabuau-Moussaoui. La communauté de communes du Méné, située dans les Côtes d'Armor s'est saisie depuis plus de vingt ans de la question énergétique. La mise en place de différentes réalisations amène à revenir sur une histoire plus longue, celle du dynamisme qui s'est manifesté dans une commune rurale depuis les années 1960, avec la création d'une coopérative agricole, sous l'égide de l'abbé Paul Houée qui, en outre, en retraça l'histoire et en fit la sociologie. Dans les années 80, ce dynamisme se traduit à nouveau par la reprise d'un abattoir menacé de disparition. Et à partir des années 1990, « l'Association Mené Initiatives rurales » oriente sa réflexion sur la question énergétique, ce qui donnera lieu à 3 réalisations : • une unité de méthanisation traitant le lisier d'une trentaine d'exploitations porcines, • une unité de production d'huile de carburant Ménergol, inspirée d'un modèle autrichien, • un parc éolien participatif dans lequel sont impliquées près de 140 personnes. « L'initiative locale est innovante non seulement par l'étendue des dispositifs mis en place, mais aussi par l'organisation sociale qui a appuyé le montage, et par la capacité à utiliser la production d'énergie comme ressource sociale, en particulier dans un objectif de valorisation du territoire ». Ces réalisations manifestent une « dynamique de réappropriation locale et citoyenne » dont il sera intéressant d'observer les développements.

La MDE (maîtrise de l'énergie) au quotidien en secteur tertiaire – un regard sociologique pour décripter la relation entre dimension technique et dimension humaine de Christèle Assegond et Jean-Philippe Fouquet. Ces deux chercheurs ont pris comme objet de recherche « les comportements et les conditions d'acceptabilité » par les salariés de Wirecom, une PME « de haute technologie spécialisée dans les solutions de gestion des énergies », qui a conçu son siège social comme un bâtiment innovant associant « des techniques de récupération de chaleur et d'isolation performante ainsi que des systèmes de régulation intelligents ». Deux aspects de ces processus de réception ont été pris en compte dans l'analyse : « les stratégies d'occupation de l'espace et la territorialisation des activités », et « les rapports à la technologie et les stratégies d'adaptation et de contournement mises en œuvre ». Travailler dans un bâtiment qui est un « laboratoire vitrine » contribue à élever le seuil de satisfaction, ceci d'autant plus que le niveau culturel du personnel contribue à la compréhension des logiques mises en œuvre. Ceci n'évite pas des appréciations critiques sur l'appropriation des espaces par exemple à propos de l'éclairage et de la température, et aussi sur leurs qualités propres à assurer l'échange et la rencontre. La technique et ses dispositifs donnent lieu à des manières diverses de l'appréhender : elle peut être perçue « comme un instrument de contrôle ou bien un support de sensibilisation ou d'éducation, voir dans certaines situations, articuler ces niveaux les uns avec les autres ». Reprenons quelques lignes des conclusions : « les recueils des données montrent qu'au-delà d'une adhésion de principe, perceptible chez l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, des représentations du rôle de la technique existent et agissent sur les conditions et le degré d'acceptabilité. L'unanimité se fissure (…) Alors même que le contexte technique, social et organisationnel est à priori favorable à une adhésion de principe (volonté de la direction d'associer les salariés, possibilité réelle de déroger à la consigne, personnel culturellement « sensibilisé »), la représentation du rôle de la technique dans le domaine de la gestion des énergies est au centre des logiques d'appropriation et pèse lourdement sur les conditions d'acceptabilité. »

Les conclusions de l'étude permettent d'élaborer une grille identifiant des indices de partage qui s'établissent entre ces attitudes et constituant « une excellente opportunité pour poser la question des leviers de changement : la nature du poste occupé, le degré d'intégration dans l'entreprise, la capacité de s'approprier les opérations et les gestes en lien avec la technologie, les conditions d'accès aux informations en rapport avec les efforts consentis. »

Building expertise - Aperçus des enjeux de la rénovation énergétique des logements dans la filière construction en France et au Royaume-Uni de Gavin Killip et Véronique Beillan. La question posée dans cette étude, réalisée par deux chercheurs, une française et un britannique, concerne la manière dont les « structures existantes s'organisent pour répondre aux nouveaux enjeux de la rénovation énergétique. Cette recherche se veut exploratoire de pratiques innovantes « non pour promouvoir des solutions toutes faites, mais pour ouvrir de nouveaux sujets de débat. ».

Deux exemples d'organisation sont présentés pour la France : • Une coopérative dotée d'une fonction technique centrale associe un ensemble d'entreprises ayant adhéré à la formation « éco-artisan ». Un contrat de performance garantie est proposé aux clients ; il s'appuie sur une modélisation de rendement énergétique qui permet un suivi et une évaluation des modes de consommation. • Un bureau d'étude thermique qui propose un modèle de gestion transversale allant de la conception à la construction jusqu'à l'évaluation de l'exploitation, en identifiant tous les moments du processus et leur contrôle.

Au Royaume-Uni, ce sont aussi deux exemples de structures opérant dans la rénovation énergétique qui sont présentés. • Le premier a été constitué en tant que service interne par un bailleur qui dispose d'un parc de 12000 logements. La maintenance et la rénovation sont mises en œuvre par une équipe d'employés dont les missions comportent plusieurs volets : supervision et coordination des artisans, évaluation des difficultés, suivi de l'assurance qualité, liaison avec les habitants ayant bénéficié d'une réhabilitation. • Le deuxième consiste en un système de coordination et de regroupement de PME conçu par un entrepreneur. La coordination est assurée par des services centraux collectifs qui prennent en charge la formation des entreprises adhérentes, l'établissement des dossiers ouvrant accès au financement « green Deal» spécifique à ces rénovations, et le diagnostic technique particulier aux édifices dont la rénovation est envisagée.

Le rapprochement entre ces divers processus donne lieu à un ensemble de points de comparaison et au constat global suivant qui demanderait à être illustré à travers des opérations concrètes : « On considère depuis longtemps sur la base de l'analyse coût-bénéfice traditionnelle que le coût est un obstacle majeur à l'atteinte des objectifs d'efficience énergétique dans le bâtiment. Une nouvelle analyse coût-bénéfice est ici proposée. Elle considère que le coût engendré par l'emploi de professionnels qui auraient pour rôle d'orchestrer l'organisation des travaux et l'intervention des différents corps de métiers, serait compensé par des coûts d'erreurs évités, une amélioration de la productivité, une capacité à proposer des projets plus ambitieux et donc un rendement plus intéressant pour les professionnels impliqués. La qualité – comprise dans ses trois dimensions : qualité de mise en œuvre, qualité de design, qualité de communication – devient ainsi un nouveau critère incontournable de l'analyse ».

Gérard Ringon, Sociologue.

Sociologie de l'énergie, Gouvernance et pratiques sociales,
Paris, CNRS Editions, coll. Alpha, 2015, 476 pages.
Sous la direction de Marie-Christine Zelem et Christophe Beslay
Pour les travaux qu'il a réalisés dans le domaine du bâtiment et de l'énergie, Christophe Beslay a obtenu en 2014 le Prix André Missenard de l'Association des Ingénieurs en génie climatique (AICVF).

UrbEx

à la recherche d'architectures oubliées

L'UrbEx, acronyme de l'expression de langue anglaise « Urban - Exploration », est une pratique en pleine expansion ces dernières années. Il s'agit de la recherche et de la découverte en milieu urbain de bâtiments abandonnés qui deviennent le théâtre d'explorations inédites. Toutefois, ces expéditions ne sont pas sans risques. L'entrée dans les édifices est généralement interdite et leur visite, s'ils sont délabrés, peut s'avérer dangereuse. La soif de frissons reste cependant généralement la plus forte pour les adeptes qui trouvent toujours un moyen de s'introduire dans le site défendu.

Cette démarche n'est pas sans rappeler celle du groupe Stalker, collectif d'artistes et d'architectes fondé à Rome dans les années 1990. En marge des métropoles contemporaines, ceux qui adoptent également le nom d'« observatoire nomade » pratiquent la marche dans le but de redécouvrir, d'identifier et de comprendre les espaces résiduels ignorés, les friches qui constituent des parties de la ville. Leur méthode d'action où le corps a son importance dans la découverte et la perception des espaces, notamment à travers le franchissement d'obstacles et leur contournement, rejoint l'UrbEx.

Cependant, si les démarches se rapprochent, les objectifs restent distincts. L'UrbEx n'a pas de fin en soi ; certains l'utilisent pour réaliser des photographies de locaux inaccessibles comme l'artiste Gina Soden, d'autres sont juste curieux de découvrir ces sites, vestiges d'une histoire récente passée, sans pour autant adopter une démarche artistique. L'UrbEx, en outre, se concentre sur des bâtisses repérées, que l'explorateur sait négligées et non sur un territoire plus large. Cette fascination pour des lieux abandonnés et tombés en désuétude renoue-t-elle avec l'attrait pour la ruine qui a marqué l'imaginaire des sociétés occidentales ?

Ou encore, les arpenteurs de ces univers parallèles illustrent peut-être les réflexions du philosophe et architecte italien Roberto Peregalli pour lequel garages, stations-service, châteaux, hôpitaux, hôtels, usines, hangars, salles de concert, parcs de loisirs, discothèques en déshérence… sont en quelque sorte « des espaces en attente, suspendus dans le temps surpris dans leur expectative mélancolie d'une fin tragique, déjà au rebut ».

Les raisons de la désertion de certains édifices mettent parfois en évidence des moments de l'histoire d'une ville et de ses espaces. Si les évènements tragiques et les catastrophes vécus par les villes sont souvent générateurs de lieux désertés et oubliés, espaces à redécouvrir, d'autres constructions ont fait leur temps et ont connu une désaffection progressive. Le déclin économique brutal de Detroit, par exemple, a offert de nombreux « délaissés » aux pas et aux regards des promeneurs ; dans leur ouvrage « The Ruins of Detroit », les photographes Yves Marchand et Romain Meffre ont mis en valeur ces bâtiments. Récemment, un documentaire d'Arte montrait quant à lui des visiteurs de l'extrême, en quête de sensations fortes, se rendant sur l'emplacement de l'explosion nucléaire de Tchernobyl.

Toulouse a elle-même connu son lot d'épreuves, notamment avec l'explosion de l'usine AZF, en septembre 2001. La déflagration a endommagé de nombreux édifices et engendré leur abandon rapide. On en retrouve aujourd'hui les vestiges et certains sont devenus le terrain de jeu des explorateurs urbains.

Mais concrètement, comment se passent ces découvertes ? Une fois le bâtiment trouvé, il s'agit de dénicher une entrée dans la clôture qui permettra d'atteindre les murs et les baies souvent laissées ouvertes aux quatre vents. Pour cela, tous les moyens sont bons, escalades, ou tenailles en poche. Une fois sur le terrain, la découverte se fait pas à pas, avec plusieurs règles nécessaires à la sécurité : être toujours au moins deux, ne pas emprunter à plusieurs un escalier…

La connaissance des sites à explorer se fait par le bouche à oreille. Un des principes essentiels de l'UrbEx consiste en la préservation des lieux. L'ignorance des emplacements limite leur mise en péril. Leur repérage s'effectue sur internet, via les réseaux sociaux (Instagram connaît son lot de mots-clés dédiés à ces incursions !) et certains forums, des coordonnées géographiques, la reconnaissance d'un paysage familier par des photographies… Toutefois, il n'est pas rare de noter les traces des passages : les graffitis, les canettes vides, les cloisons disparues, les baies cassées, les garde-corps absents témoignent du défilé des visiteurs et génèrent des perceptions de l'espace inattendues.

Ces vestiges, a priori sans perspectives, sont parfois réinvestis. Les joueurs de paintball et d'airsoft accaparent ces scènes de théâtre aux ambiances post-apocalyptiques les transformant parfois même en de nouveaux terrains de jeux formels comme c'est le cas d'un ancien parc aquatique dans la banlieue de Barcelone, à Sitges. Certains sont rachetés, voient leurs accès contrôlés voire sont restaurés ; la pratique de l'UrbEx ne peut se jouer et prendre sens que dans un intervalle de temps, parfois très court.

Constance Ringon
Architecte, docteur en architecture.

QUELQUES RÉFÉRENCES

HANNEM TIMOTHY
URBEX, 50 LIEUX SECRETS ET ABANDONNÉS EN FRANCE,
PARIS, ARTHAUD, 2016

MARCHAND YVES, MEFFRE ROMAIN
THE RUINS OF DETROIT,
GÖTTINGEN, STEIDL, 2010

PEREGALLI ROBERTO
LES LIEUX ET LA POUSSIÈRE. SUR LA BEAUTÉ DE L'IMPERFECTION,
PARIS, ARLÉA, 2011

PORIER JÉRÔME
L'URBEX OU LES AVENTURIERS DES SITES PERDUS,
LE MONDE, 9 SEPTEMBRE 2016

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

VEILLE MARCHÉS PUBLICS

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

- **Mairie de Le Fossat : construction d'une gendarmerie, de 6 logements individuels, d'une chambre d'hébergement, d'un bâtiment à usage de bureaux, de locaux spécifiques au Lieu-dit le Couechot (09)**
  Difficultés : prix de la prestation net forfaitaire non révisable et non actualisable / délais d'exécution des études trop courts notamment sur l'élément ESQ (2 semaines) / critère prix prépondérant.
  Réponse : la Mairie de Le Fossat a adressé aux candidats qui ont déposé une offre un courrier précisant les 2 points à corriger :
  - article 9.2 du règlement de la consultation : le prix est fonction du montant des travaux et n'est définitif que lorsque le coût prévisionnel des travaux est arrêté.
  - article 4.1 relatif au coût d'objectif : le taux de tolérance sera appliqué au moment de la passation des contrats de travaux.

- **Mairie de Lavaur : aménagement de la Place des Consuls et de voirie périphérique et extension du cimetière de Carla (81)**
  Difficultés : il est demandé aux candidats de s'engager sur un prix, un taux et un délai sans avoir d'estimation prévisionnelle des travaux.
  Réponse : intervention malheureusement tardive car la consultation afférente a été transmise à la publication le 15 mars 2016. Il n'est donc plus possible de modifier cette procédure sous peine d'ajouter une insécurité juridique supplémentaire. La Mairie de Lavaur en prend toutefois acte et précise que les consultations de maîtrise d'œuvre en cours et à venir indiqueront systématiquement l'enveloppe prévisionnelle du projet.

- **Mairie de Fontenilles : réalisation de terrain de tennis et boulodrome couverts (31)**
  Difficultés : remise de prestation sans prime ; aucune obligation de fournir ladite prestation.
  Réponse : la Mairie de Fontenilles prendra en compte les remarques de l'Ordre pour ses prochaines consultations.

ACTUALITÉS

CODE DE L'URBANISME

DESTINATIONS ET SOUS-DESTINATIONS DES CONSTRUCTIONS

Les articles R151-27, R151-28 et R151-29, créés par décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015, modifient les destinations des constructions et ajoutent des sous-destinations.

- **Article R151-27**

Les destinations de constructions sont :
1° Exploitation agricole et forestière
2° Habitation
3° Commerce et activités de service
4° Equipements d'intérêts collectif et services publics
5° Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire

- **Article R151-28**

Les destinations de constructions prévues à l'article R. 151-27 comprennent les sous-destinations suivantes :
1° Pour la destination « exploitation agricole et forestière » : exploitation agricole, exploitation forestière.
2° Pour la destination « habitation » : logement, hébergement.
3° Pour la destination « commerce et activités de service » : artisanat et commerce de détail, restauration, commerce de gros, activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle, hébergement hôtelier et touristique, cinéma.
4° Pour la destination « équipements d'intérêt collectif et services publics » : locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilées, locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilées, établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale, salles d'art et de spectacles, équipements sportifs, autres équipements recevant du public.
5° Pour la destination « autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire » : industrie, entrepôt, bureau, centre de congrès et d'exposition.

- **Article R151-29**

Les définitions et le contenu des sous-destinations mentionnées à l'article R. 151-28 sont précisées par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme. Les locaux accessoires sont réputés avoir la même destination et sous-destination que le local principal.

ARCHITECTES DE L'URGENCE CONCOURS INTERNATIONAL POUR LA CRÉATION DE MOBILIER PARASISMIQUE

Architectes de l'Urgence lance un concours international destiné à proposer des solutions de refuge avec la création de mobilier parasismique au coût modéré, reproductible en série et permettant de limiter les pertes humaines en cas d'effondrement partiel ou total d'une construction. Ce concours est ouvert aux groupements composés d'architectes, ingénieurs, designers internationaux et avec impérativement un fabricant.
Le concours débutera le 24 octobre 2016 avec envoi du règlement du concours aux équipes qui auront manifesté un intérêt par envoi d'un mail à l'adresse : concoursfau@archi-urgent.com.
La 1re phase avec la sélection des équipes se fera le 1er décembre 2016 par un jury composé d'Architectes de l'Urgence, d'ingénieurs, de designers internationaux…

CONTACT **Architectes de l'Urgence** — 03 22 80 00 60

NOUVELLES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT DES PETITES CRÉANCES

Depuis le 1er juin 2016, les créanciers ont la possibilité d'utiliser une nouvelle procédure de recouvrement pour leurs créances de moins de 4 000 euros sans avoir besoin de passer par une phase judiciaire. Lorsqu'un créancier fait l'objet d'un impayé de la part de son débiteur, malgré une mise en demeure, il peut utiliser une des deux procédures qui existent dans la législation, à savoir l'injonction de payer et le référé-provision. Ces deux procédures nécessitent toutefois que la créance ne soit pas sérieusement contestable et de passer par la voie judiciaire. La loi Macron a ajouté une nouvelle procédure simplifiée de recouvrement à faible coût (environ moins de 10 euros pour une procédure qui échoue et moins de 40 euros pour une procédure qui réussit), réservée aux petites créances répondant aux deux conditions suivantes : la créance a une cause contractuelle ou résulte d'une obligation de caractère statutaire et la créance a un montant en principal et intérêts qui n'excède pas 4 000 euros.

Plus d'infos sur la plateforme créée par la Chambre Nationale des Huissiers de Justices : **www.petitescreances.fr**

48e CONGRÉS DU CNEAF

Le Collège National des Experts Architectes Français organise son 48e Congrès le jeudi 10 novembre 2016 à la Cour de Cassation de Paris sur le thème « Architecture, Technique, Justice ».

RENSEIGNEMENTS **Mireille MOUSSYN,** coordinatrice nationale du CNEAF
01 40 59 41 96 — cneaf.experts@gmail.com

CONTRIBUTION AU DIALOGUE SOCIAL

La cotisation patronale aux organisations syndicales a changé de dénomination et s'intitule « contribution au dialogue social ».
Rappel : son taux est fixé à 0,016 % et elle est due sur les rémunérations servant de base de calcul des cotisations de Sécurité sociale.

CONGRÉS DE L'UIA 2017

CONCOURS D'IDÉES POUR LE STAND DE LA FRANCE

Le prochain Congrès de l'Union Internationale des Architectes (UIA) qui rassemble les organisations professionnelles de 124 pays et territoires se tiendra en septembre 2017 à Séoul sur le thème « L'ÂME DE LA VILLE ». La section française de l'UIA, le Conseil pour l'International des Architectes Français (CIAF), lance un appel à projets auprès des étudiants des Ecoles d'architecture françaises pour nourrir et enrichir la conception du stand français.

Calendrier

- inscription au plus tard le vendredi 28 octobre 2016 à minuit
- rendu au plus tard le vendredi 20 janvier 2017 à minuit
- jury fin janvier 2017
- remise des prix à Paris début février 2017

LIENS UTILES **Site de l'UIA** www.uia-architectes.org — **Site du CIAF** www.ciaf.fr
Site du Congrès de Séoul www.uia2017seoul.archi/congress/e_congress_01.asp

FORMATION

ACTUALITÉS DE L'ÎLOT FORMATION

CONCEVOIR UN BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE (BEPOS)

Cette formation répond à quel besoin pour les architectes ?
Selon les orientations soutenues par le Grenelle de l'Environnement, concevoir des bâtiments dits « passifs » puis à énergie positive va devenir une norme incontournable d'ici à 2020. Déjà les appels à projets régionaux « Bâtiments économes de qualité environnementale » exigent à ce niveau une exemplarité BEPOS.
C'est au regard de ce contexte que l'architecte se doit d'engager une réflexion. Comment concevoir des bâtiments à énergie positive tout en préservant sa qualité architecturale ? Quels seront les choix architecturaux, techniques et les équipements à réaliser aux différentes étapes de la conception ? Et comment identifier les leviers de performances et les astuces pour optimiser au mieux le projet.

Quel est l'objectif de cette formation ?
À l'issue de la formation, les participants seront capables de repérer l'impact du BEPOS sur la qualité architecturale mis en perspective avec les réflexions de la RT 2020, d'analyser les choix architecturaux, techniques et les équipements aux différentes phases de la conception et d'identifier les leviers de performances et les astuces pour optimiser le projet.

A qui s'adresse-t-elle ?
Architectes, collaborateurs d'architecte, concepteurs, économistes, bureaux d'études et professionnels du bâtiment.

DATES **20 ET 21 OCTOBRE 2016**
DURÉE **2 JOURS**

ESTIMATION ET CHIFFRAGE DES COÛTS D'UN PROJET DE CONSTRUCTION

Quel est l'objectif de cette formation ?
À l'issue de la formation, les participants seront capables d'évaluer rapidement les coûts d'un projet dans le neuf et dans la réhabilitation et de réaliser des propositions cohérentes en direction des marchés publics et privés.

À qui s'adresse-t-elle ?
Toute personne amenée à chiffrer un projet de construction.

PROGRAMME
- **Prendre en compte les données nécessaires pour le chiffrage d'un bâtiment neuf**
- **Recueillir les données qualitatives et quantitatives**
- **Recenser les critères susceptibles d'influer sur l'estimation du coût des travaux**
- **Les ratios d'estimations rapides**
- **Construire sa propre bibliothèque de ratios**
- **Étude de cas**

DATES **24 ET 25 NOVEMBRE 2016**
13 DÉCEMBRE 2016
DURÉE **3 JOURS**

LE SAVIEZ-VOUS….

Vous cherchez une formation sur une thématique qui n'apparait pas sur notre catalogue, n'hésitez pas à nous exprimer votre besoin. Nous concevons des formations sur-mesure, adaptées à vos problématiques et nous recherchons les intervenants au sein de notre réseau. Pour les agences, les formations peuvent se dérouler au sein de votre structure ou à l'ilot. Pour les libéraux, nous amenons nos formations dans chaque département de la Région. Nous vous accompagnons également dans les démarches de financement. Sachez que nous nous engageons à garder vos règlements jusqu'au remboursement de votre organisme financeur.

Contact **ilot-formation@orange.fr**

ACTUALITÉS DU CIFCA

LA PARTICIPATION DE PLUS EN PLUS NÉCESSAIRE DANS LES PROJETS ARCHITECTURAUX ET URBAINS

De plus en plus de projets, qu'ils soient architecturaux ou urbains, qui font référence à la concertation et la référence à la participation des habitants, puis à la participation citoyenne est une constante des lois sur l'urbanisme, sur la transition énergétique… De leur côté, les professionnels sont de plus en plus sollicités pour l'animation d'une démarche, dans le cadre de médiations, d'ateliers urbains et les collectivités recrutent des chargés de missions concertation… Les professionnels du cadre de vie quel que soit leur statut doivent partager une éthique, un savoir et un savoir-faire sur les questions de participation des usagers.
Cette formation composée d'un cycle de 3 modules a l'ambition de les y aider. Elle est construite en relation avec son objet, et alterne interventions, ateliers, mise en situation et coproduction, jeu de rôle,…

- **Le module 1 :**
  Projets architecturaux et urbains : Participation / Médiation / Concertation
  Ce module sur les enjeux de la concertation, démarches et acteurs, a été mené en mai 2016, avec un intérêt fort à la fois pour les contenus mais aussi la démarche adoptée pour la formation. Ils ont souligné « avoir compris l'exigence de la préparation pour une concertation en amont du projet et son importance pour l'intégration et la bonne marche future », « l'intérêt d'une prise de recul par rapport à leur pratique professionnelle quotidienne » tout comme le côté « convivial et d'échanges, qui donne envie d'agir pour une approche plus humaine de projets »… (extraits des évaluations du module).

- **Le module 2 de la formation concerne particulièrement l'échelle urbaine : « Projets urbains : Participation / Médiation / Concertation »**
  Le module comprendra la présentation des dispositifs de participation existants ainsi que la présentation d'outils de mobilisation et d'animation : conférence citoyenne, débat mouvant, petite fabrique d'urbanité, forum ouvert… Des exercices d'application seront proposés en simulation à partir de cas concrets sur les parcours d'échanges commentés, ballade urbaine, diagnostic en marchant, exploration croisant les points de vue, les acteurs. Enfin des exemples de démarches participatives réalisées seront présentés et analysés par leurs initiateurs et par des spécialistes de ces dispositifs urbains.

DATES **19 ET 20 JANVIER 2017**
INTERVENANTS
GÉRARD GASSELIN, Directeur Solidarité Villes – Urbaniste Géographe – Enseignant Master Université Toulouse II Jean Jaurès – Lauréat des Trophées de la concertation 2016
LAURENT DEVISME, professeur d'études urbaines à l'ENSA de Nantes – membre de l'UMR AAU 156 Auteur de « Nantes, petite et grande fabrique urbaine » ed Parenthèses 2008 et de « Mobiliser, enrôler – les ingénieries participatives dans le projet territorial, un éclairage Nantais » dans le cadre du programme de recherche POPSU 2
CATHERINE AVENTIN, architecte – co-fondatrice de Bazar Urbain – enseignante à l'ENSA de Toulouse
AUDE LAVIGNE, chargée de projets La Manufacture des paysages
CORINNE SADOKH, Architecte Urbaniste – DEA Ethnologie – Enseignante à l'ENSA de Toulouse, Responsable pédagogique de la formation
COÛT **MODULE DE 2 JOURS** 700 €
LES 3 MODULES 1 750 €
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ANNIE MONTOVANY
05 62 11 50 63 - ANNIE.MONTOVANY@TOULOUSE.ARCHI.FR

- **Le module 3 aura lieu en avril 2017 :**
  « Projets architecturaux : Participation / Médiation / Concertation »

Lycée Léon Blum

Villefranche de Lauragais (31)

facade principale

parvis

hall d'entrée

cour partie ouest

ADRESSE **CHEMIN DU TRACAS, VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS**
PROGRAMME **LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL**
MAÎTRE D'OUVRAGE **RÉGION LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PYRÉNÉES**
ARCHITECTES **HIRSCH & ZAVAGNO ARCHITECTES**
ATELIER D'ARCHITECTURE DU PRIEURÉ
AGENCE FILIATRE MANSOUR
PAYSAGISTE **DELPHINE BEAUDOUIN**
BET **OTCE** - **TASSERA - DELHOM ACOUSTIQUE**
IMAGES **HIRSCH & ZAVAGNO**
DATE DE RÉCEPTION DU CHANTIER **17 JUIN 2016**
MONTANT DES TRAVAUX **14 129 000 € HT**
SURFACE SHON **6 867 M²**

Le concours portait sur l'aménagement global du terrain; l'implantation du lycée en partie haute du site, marque son statut symbolique de bâtiment public, image renforcée par le gabarit du bâtiment principal en R+2 ; ainsi le lycée s'ouvre très largement sur les très belles vues offertes sur les Pyrénées au Sud. Cette implantation participe également à la constitution d'un « axe scolaire » qui depuis le centre de la ville relie les divers établissements d'enseignement. Le bâtiment principal reprend la direction traditionnelle des fermes lauragaises qui permet de gérer efficacement le soleil et les vents. Le hall traversant, les locaux récréatifs et le restaurant ouvrent sur la cour, lieu invariant de l'institution scolaire, protégé du vent d'autan et ouvert sur le grand paysage. Le projet est à énergie positive, avec une forte présence de bois d'origine régionale.

plan de masse

Les 30es Rendez-Vous de l'Architecture

le mardi 22 novembre 2016 - Espaces Vanel, Arche Marengo (médiathèque) à Toulouse

Constance Guisset

Bourbouze & Graindorge

Laisné Roussel

10H15
ACCUEIL PAR LES PRÉSIDENTS DE L'ORDRE DES ARCHITECTES ET DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES.

10H30
CONFÉRENCE DE CONSTANCE GUISSET, DESIGNER
LE CHOIX DE LA COULEUR
Constance Guisset invite dans ses objets et ses espaces à éprouver la couleur. L'origine même du terme rappelle la délicatesse d'un tel exercice : le mot latin color vient de celare, cacher. Au Moyen-Âge, la couleur était considérée comme une enveloppe, un déguisement. Habiller un objet ou un espace de couleurs, c'est lui conférer une matérialité, une sensualité, des émotions intenses. Mais c'est aussi prendre le risque de se confronter à des codes, de verser dans l'anecdote, de succomber à une mode ou encore de tomber en désuétude. Tout en nuances, l'équilibre est à trouver pour accueillir l'hôte avec chaleur, confort et intimité. Des exemples des réalisations de Constance Guisset et d'une expérimentation menée au MUDAC (Musée de Design et d'Arts appliqués Contemporains) de Lausanne viendront illustrer cette recherche sur le fil.

12H00
INAUGURATION PAR PHILIPPE GONÇALVES,
EN PRÉSENCE DES PERSONNALITÉS.
Inauguration de l'exposition du Palmarès de la Jeune Architecture par Jean Larnaudie.

13H00
BUFFET DÉJEUNATOIRE (RÉSERVATION OBLIGATOIRE)
SUR LES ESPACES DES PARTENAIRES INDUSTRIELS

14H30
CONFÉRENCE DE BOURBOUZE & GRAINDORGE, ARCHITECTES
PAYSAGES DOMESTIQUES
La production de l'agence Bourbouze & Graindorge est ancrée dans une démarche qui vise à faire usage du patrimoine construit tel un creuset, à se nourrir du réel pour en tirer matières à construire et climats, à identifier dans la mémoire collective ou au coin de la rue ce qui constitue l'hospitalité. Identifier dans le flot banal de la ville générique des situations où les constructions semblent justes, belles, ou tout simplement à leur place, relève en effet d'un acte de sélection fort et signifiant. Imaginer, concevoir et construire, dans le monde réel et imparfait qu'est la France d'aujourd'hui des projets où se retrouve cette palpitation du réel, consiste à assembler souvenirs et savoir-faire, à contourner certains automatismes, à revendiquer certaines conventions pour en abolir d'autres, à mêler le trivial et la sophistication, pour, *in fine*, produire des artefacts construits qui résisteront à l'usure du temps et des modes.

17H00
CONFÉRENCE DE LAISNÉ ROUSSEL, ARCHITECTES
ARCHITECTURE D'ACCLIMATATION
Architecture d'acclimatation est la présentation de l'approche de l'agence Laisné-Roussel face à la commande architecturale. Cela n'évoque pas uniquement la production bâtie mais aussi l'attitude positive développée face aux contextes, aux clients et aux contraintes pour créer une alchimie vertueuse avec les partenaires, l'urbain et une apparence (esthétique) affirmée. Quel que soit le climat, le programme, le budget leur architecture crée des atmosphères adaptées aux usages, aux besoins et au confort. Autour des thèmes du travail, de l'habitat, de l'enseignement, ils proposent une élaboration d'une culture du vivre ensemble à travers l'innovation architecturale mais aussi la création d'un monde commun : celui des voisins, des collègues et des élèves qui vont venir habiter ces bâtiments et leur donner toute leurs dimensions ; qu'elle soit sociale, professionnelle ou amicale.

19H00
PALMARÈS DE LA JEUNE ARCHITECTURE 2016
PROCLAMATION DES RÉSULTATS ET REMISE DES PRIX.

20H00
COCKTAIL DE CLÔTURE MUSICAL
AVEC KATZANGA (RÉSERVATION OBLIGATOIRE)

Informations Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées
05 34 31 26 66 - croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr
Organisation **CROA et Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées**